
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SALIGNAC**

SEANCE DU 25 MAI 2023

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE PRESENTS DELIBERANTS
9 8 8
CONVOCATION DU 16 MAI 2023

DELIBERATION N° 07_2023

OBJET DE LA DELIBERATION
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-sept heures quinze minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de SALIGNAC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Madame Angélique EULOGE, Présidente.

PRESENTS : Mme Sylvie BLANC, Mme Marie-Magdeleine ESCUYER, Mme EULOGE Angélique, Mme Geneviève FONTIN, Mme Patricia GALANTINI, Mme Cécile MARTINEAU, Mme Annie SOUSSIEUX et M. Gérard MICHEL.

ABSENT : Michel LAUFERON

Mme Geneviève FONTIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le conseil d'administration :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant :

| | |
|--|--------------|
| Que le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2021 était de | + 2 798.01 € |
| Que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 est de | - 749.35 € |
| Que le résultat de clôture de l'exercice 2022 est de | + 2 048.66 € |

Décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

| | |
|---|--------------|
| En recette de fonctionnement – compte 002 | + 2 048.66 € |
|---|--------------|

Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Angélique EULOGE

